



Déclaration intersyndicale CSAL du 30 mars 2023

Vous nous convoquez ce jour à une réunion pour un nouveau CSAL, alors que, depuis trois mois, un mouvement social d'ampleur historique s'oppose à un projet de réforme des retraites rejeté par plus de 74 % de la population et 93 % des salariés.

Plutôt qu'augmenter l'âge de départ à la retraite, il serait bien plus efficace d'augmenter les salaires, les rémunérations et, par conséquent, les cotisations sociales, seule réponse efficace à la crise de pouvoir d'achat que nous traversons dans un contexte de forte inflation.

Le COR reconnaît lui-même que la dégradation des comptes dans la décennie à venir est en partie due aux mesures d'économie sur la masse salariale de la fonction publique territoriale et hospitalière. Répondre aux besoins criants de services publics améliorerait donc par contre-coup le financement du système. Vous l'aurez compris, cette réforme nous la refusons comme l'immense majorité des Français !!

Nous devons continuer à être mobilisés partout. Les rues commencent à devenir trop étroites dans de nombreuses villes : ce sont des millions de personnes qui ont crié leur colère dans les centaines de manifestations organisées unitairement sur tout le territoire.

Face au mépris de classe du Président de la République et de ce gouvernement, la puissance des travailleuses et travailleurs, des retraités et de la jeunesse va les arrêter !

Ce pouvoir est minoritaire, ce projet de loi est minoritaire et n'aurait pas été voté par les représentants du peuple ; de fait, le gouvernement a décidé de ne pas le soumettre au vote des députés.

Face au rejet massif de son projet de loi par les travailleurs mobilisés, le gouvernement a décidé de l'imposer et de piétiner les démocraties sociales et représentatives en utilisant l'article 49-3 de la constitution.

Depuis la neuvième journée interprofessionnelle, notre mouvement social a pris un tournant indiscutable. Alors qu'Emmanuel Macron pensait siffler la fin de récréation, il a mis le feu au pays. L'intersyndicale nationale appelle à continuer à battre le pavé et maintenir la pression. Des rassemblements, actions de blocage, manifestations sont organisés.

Les agents de la DDFiP du Tarn se sont inscrits dans cette mobilisation en étant en grève et présents lors des manifestations. Dans un contexte où les conditions de travail des agents de la DGFIP sont fortement mises à mal, où leur statut est menacé, où leur pouvoir

d'achat s'effondre, ce projet de réforme amenant l'âge légal de départ en retraite à 64 ans est d'autant plus inacceptable.

Nous attirons votre attention sur la constance du niveau de mobilisation dans certains services, notamment les SGC, qui ont tout particulièrement été impactés par les vagues successives de restructurations et un empilement sans fin de réformes.

Vous l'avez compris, l'intersyndicale ne siègera pas ce jeudi 30 mars.

Rappelons en plus que le règlement intérieur n'est toujours pas connu. Les élus ne connaissent même pas les règles qui régissent l'organisation de ces nouveaux comités, quel manque de respect vis-à-vis de leur engagement.

Certes, nous sommes habitués à ne pas être considérés. Ainsi la règle du trentième indivisible en cas de grève a été censurée par le Comité Européen des droits sociaux. Cette règle est notamment discriminatoire en ce qu'elle n'est prévue que pour les agents publics de l'État. Il y a urgence à ce que l'employeur public et les juridictions internes appliquent les recommandations du CEDS.

Récemment la DDFIP du Tarn a changé le mode de recensement des agents grévistes en demandant leur signature. Selon les services, les agents grévistes signent ou bien l'ensemble des agents.... Jusqu'à présent, le recensement ne nécessitait pas de signature. Nous demandons à ce que ce système de simple recensement soit à nouveau utilisé par la DDFIP du Tarn.

Dans ce contexte national, où le dialogue social n'est plus qu'une expression vide de sens, l'ensemble des représentants élus par les personnels des Finances Publiques du Tarn, ont choisi de ne pas participer à la séance de ce jour.

Nous appelons l'ensemble des agents à être en grève et à manifester, autant que nécessaire, pour exiger l'abandon de la réforme et l'amélioration du système de retraite existant.